

N/REF : 22/09/2025 18H02 C:000039 I:00114
V/REF : AC/C28646
V/Email reçu le Lundi 22/09/2025 a 18H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPH
IMMEUBLE : SQ COPENHAGUE -CPH
1/2/3, SQUARE DE COPENHAGUE
10, RUE DE SUEDE
35200 RENNES

Rennes, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 1 COPENHAGUE - MR MME SASTIM ARIF 06 98 88 78 33
LOGEMENT N° 007125, PORTE N°7125, 15° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE SUITE FACTURE IMPORTANTE

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 26/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : PAS DE FUITE CONSTATÉE SUR RESEAU EFS
CONTROLE ELEMENTS SANITAIRES
CONSTAT : PAS DE FUITE APPARENTE, INSTALLATION ETANCHE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : POSSIBLE DEFAT DE COMPTEUR OU DEFAT RELEVÉ DE COMPTEUR

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 29/09/25 a 14H42 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.				100,00
T.V.A. a 10,00%				10,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.